

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-
de-France et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Nord

Décision n° 17127 du 6 août 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord

NOR : INTJ2120315S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

Vu la décision n°43222 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032318S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} septembre 2021 :

Hercheux	Eric	NIGEND : 147 847
-----------------	------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Prouveur	Frédéric	NIGEND : 211 997
Lemaître	Damien	NIGEND : 210 165

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2021 :

Leroy	Antoine	NIGEND : 301 981
Rey	Anthony	NIGEND : 238 624

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Sagot	Benjamin	NIGEND : 328 628
Fontaine	Nicolas	NIGEND : 233 819
Arsenlis	Pierre-Emmanuel	NIGEND : 349 536

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 août 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
O. Courtet